30/06/2022

Fonds de droit français

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 10

5. Certification du Commissaire aux Comptes 17

6. Comptes de l'exercice 22

7. Annexe(s) 44

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES
Part O, C - Code ISIN : FR0012881662
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par un gérant qui pilote l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne également les OPC mis dans le portefeuille.
L'allocation tactique d'actifs permet de mettre en place des vues d'investissement (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique, biais de capitalisation...) conformes aux vues de la société de gestion. L'exposition à certains de ces facteurs de risque est limitée par construction. Le FCP pourra être investi à titre de diversification en parts ou actions d'OPC sectoriels, géographiques ou thématiques (par exemple, OPC investis sur des valeurs liées aux matières premières, aux infrastructures...). Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :
- une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;
- une deuxième étape qualitative consitant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. Ce process s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

L'OPCVM est investi de 80% à 100% en OPC eux-mêmes investis en actions des pays émergents (Europe, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique).
L'exposition du fonds au risque actions sera limitée à 120% de l'actif net.
Dans la limite de 20% de son actif net, l'OPCVM peut être investi en OPC monétaires pour gérer principalement la trésorerie de l'OPCVM et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille.
Les OPC utilisés pourront être les suivants :
- Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.
- Jusqu'à 20% en cumul en FIA ou en autres fonds d'investissement de droit étranger répondant aux quatre critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés et des titres intégrants des dérivés, négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le fonds pourra également effectuer des opérations d'arbitrage par l'utilisation de futures.

Afin de gérer sa trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change du fait qu'il intervient sur des pays hors de la zone euro.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

30 août 2021 :
- Mise à jour des frais courants au 30 juin 2021 du DICI,
- Ajout d'une mention dans le prospectus en application de la règlementation relative à la «Taxonomie ».

06 septembre 2021 :
- Correction du narratif relatif à la règlementation SFDR.

11 février 2022 :
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

11 mars 2022 :
- Publication de la valeur liquidative à J+2 au lieu de J+1.

08 août 2022 :
- Mise à jour du narratif relatif aux commissions de surperformance (mise en conformité réglementaire ESMA) ;
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.

3. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, le fonds (part I) affiche une performance de -21.93% contre -15,25% pour son indice de référence (MSCI Emerging Markets Net TR €).
Sur la période, le fonds (part N) affiche une performance de -22.17% contre -15,25% pour son indice de référence (MSCI Emerging Markets Net TR €).
Sur la période, le fonds (part G) affiche une performance de -21.67% contre -15,25% pour son indice de référence (MSCI Emerging Markets Net TR €).

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Conjoncture

Juillet 2021

Les marchés émergents ont concentré les inquiétudes des investisseurs en ce mois de juillet. Sur le plan sanitaire d'une part avec la propagation rapide du variant « delta » au sein de plusieurs pays émergents dont les taux de couverture vaccinale sont faibles. Sur le plan politique d'autre part avec la poursuite et l'accentuation de la répression règlementaire de Pékin sur ses propres champions nationaux. Après s'être attaqué à son secteur technologique, le pouvoir central chinois s'est concentré ce mois-ci sur le secteur de l'éducation en ligne. Ces décisions ont fortement pénalisé les actions chinoises, les investisseurs redoutant une extension de cette pression règlementaire à d'autres secteurs de l'économie. Sur le marché des changes, nous avons assisté à une nouvelle baisse des devises émergentes de -0.82%, le réal brésilien et le rand sud-africain étant particulièrement affectés avec respectivement -4.88% et -1.90% contre le dollar. Dans ce contexte les marchés émergents abandonnent 6.73% sur le mois. La zone EMEA est stable à +0.04%, l'Afrique du Sud cède -1.70%, la Russie -0.55%, la Turquie est quant à elle en hausse de +6.60%. L'Amérique Latine recule de 4.07%, le Brésil et le Chili corrigent respectivement de -6.13% et -5.86% tandis que le Mexique progresse de 2.29%. L'Asie est à -8.11% plombée par la Chine qui abandonne 13.84%. La Corée du Sud est à -5.66%, Taiwan -2.21%, l'Inde se maintient cependant en territoire positif avec +0.86%. A ce stade nous demeurons vigilants à court terme en raison de la progression du variant Delta dans le monde et de l'impact de la hausse des prix sur la dynamique économique.

Août 2021

Les marchés émergents ont été fortement sensibles aux événements survenus en Chine. Ainsi, les changements réglementaires chinois ont continué en touchant d'autres secteurs comme la santé ou la consommation que ceux initialement visés (internet, éducation). En outre, la campagne dite de « common prosperity » évoquée au plus haut niveau à Pékin fait craindre une redistribution des richesses trop drastique. Cette incertitude croissante a donc pesé sur le moral des investisseurs. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'infections au Covid-19 et les restrictions de mobilité nouvelles ou prolongées ont également affecté certains pays de la région. Enfin, la publication des derniers indicateurs avancés montre que la reprise économique s'essouffle dans un contexte monétaire toujours restrictif en Chine. Coté monétaire, malgré une situation sanitaire encore compliquée dans la plupart des pays, les autorités monétaires locales maintiennent un biais restrictif face aux hausses des prix: Corée du Sud +25 points de base (pdb), Brésil +100 pdb, Mexique +25 pdb, Chili +75 pdb, Hongrie +30 pdb et Pérou +25 pdb. Après avoir connu une phase de correction en milieu de mois suite aux différents événements survenus en Chine, les marchés émergents ont finalement réagi positivement à l'annonce de la Fed le 20 aout. Au final, l'indice global affiche une progression de +2,62% (en $), avec une certaine disparité géographique puisque l'indice MSCI sur l'Amérique Latine ne progresse que de +0,84% quand la zone EMEA s'affiche à +3,42%.

Septembre 2021

Les marchés émergents et surtout la Chine ont de nouveau concentré les inquiétudes des investisseurs. Après la répression règlementaire des secteurs de la technologie et de l'éducation en ligne puis le ralentissement du secteur manufacturier, le focus s'est porté ce mois-ci sur le niveau d'endettement des acteurs du secteur immobilier. Les difficultés du plus grand promoteur national Evergrande dont la dette atteint les 260 milliards d'euros ont fait craindre des répercussions sur l'économie chinoise voire sur l'économie mondiale. Sur le marché des changes, nous avons assisté à une nouvelle baisse des devises émergentes de -2.87%, le réal brésilien et le rand sud-africain étant particulièrement affectés avec respectivement -5.66% et -3.75% contre le dollar. Dans ce contexte les marchés émergents abandonnent 3.97% sur le mois. La zone EMEA est en légère hausse avec +0.68%, portée par la Russie +6.34% tandis que l'Afrique du Sud cède -4.81% et la Turquie corrige de 12.43%. L'Asie émergente est à -4.14%, la Chine recule de -5.02%, la Corée du Sud de -6.57% L'inde et l'Indonésie sont respectivement en hausse de +0.60% et +3.40%. L'Amérique Latine recule de 10.34%, plombée par le Brésil -13.02%, le Mexique est à -6.08% alors que la Colombie progresse de +3.18%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures abandonne -2.30%, la dette émergente en devises locales cède -3.59%. La dette corporate amorti la baisse avec -0.83%. Cette phase de plus forte incertitude

pourrait demeurer un certain temps, le pessimisme des investisseurs s'étant focalisé sur des éléments de court terme alors que l'environnement de moyen terme nous semble toujours porteur.

Octobre 2021

Les marchés émergents sous-performent de nouveau les marchés développés en octobre malgré de bonnes publications d'entreprises et une hausse des taux de vaccination. Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis et les révisions à la baisse de la croissance chinoise pèsent sur la seconde moitié du mois. Les banques centrales émergentes poursuivent leur cycle de resserrement pour faire face à l'inflation : Russie +75 pdb, Chili +125 pdb et Brésil 150 pdb. Dans ce contexte les marchés émergents se stabilisent et affichent une performance de +0.99% en usd. La zone EMEA surperforme avec +2.63%. La Russie bénéficie de la hausse des prix du pétrole et affiche une hausse de +4.27%, l'Afrique du Sud est à -0.14% et la Turquie à -0.35%. L'Asie affiche une progression de +1.27% tirée par la Chine avec +3.16% tandis que l'Inde et la Corée du Sud sont en repli de respectivement -0.80% et -2.30%. L'Amérique Latine sous-performe nettement avec -5.33% pénalisée par le fort repli du Brésil -9.04%. Le Chili est à -7.34%, le Mexique est stable avec -0.18% tandis que la Colombie progresse de +2.75%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est stable à +0.05%, la dette corporate cède -0.51% et la dette émergente abandonne -1.39%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est en repli de -0.64%, le réal brésilien reculant de 3.56% contre le dollar us. La saison de publication se poursuit sur novembre et les réunions du FOMC et de la BoE en début de mois seront très suivies par les investisseurs.

Novembre 2021

Les marchés émergents sous-performent une fois encore les marchés développés en novembre. La classe d'actifs a en effet été plus fortement impactée que les marchés développés par la découverte du variant Omicron et ses conséquences potentielles. Une inflation persistante et les craintes d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu de la part de la Réserve Fédérale Américaine ont également été pénalisants. Dans ce contexte l'indice MSCI Emerging Markets estes marchés d'actions émergents sont en net repli de 4.08% en usd. L'Amérique Latine surperforme en « limitant » la baisse à -2.98%. La Colombie corrige de 8.11%, le Mexique cède 5.90%, le Brésil est à -1.46%, le Chili est quant à lui en hausse de 5.96%. L'Asie émergente cède 3.63%. La Chine, la Corée du Sud et l'Inde sont en repli respectifs de 5.97%, 4,58% et 3.04%. Taiwan est en hausse de 2.20%. La zone EMEA sous-performe avec une baisse de 6.99%. La Turquie plonge de 13.37% pénalisée par sa devise (-40.29% pour la livre turque), la Russie corrige de 10.86% et l'Afrique du Sud cède 4.48%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède 2.21%, la dette corporate affiche un repli limité à -0.51%, la dette émergente en devises locales abandonne 3.09%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est en repli de -4.81%. Les investisseurs devraient rester dans l'incertitude encore quelque temps avant d'être fixés sur le variant Omicron. A ce stade, ces éléments ne remettent pas en cause notre scénario constructif sur la macro-économie mais nous nous attendons à une fin d'année un peu plus volatil.

Décembre 2021

Les marchés émergents affichent une performance positive sur décembre mais sous-performent une nouvelle fois les marchés développés. La classe d'actifs a été impactée sur la première partie du mois par les craintes entourant le variant Omicron et un resserrement plus rapide que prévu de la part de la Réserve Fédérale Américaine. La fin de mois a laissé place à un rallye de fin d'année. Dans ce contexte l'indice MSCI Emerging Markets est en progression de 1,88% en usd. L'Amérique Latine surperforme avec une hausse de 5,94%, portée par le Mexique +13,10%, le Brésil est à +4,35%, la Colombie +3,02% tandis que le Chili corrige de 8,83%. La zone EMEA est à +2.28%. L'Afrique du Sud surperforme avec +4.29%, la Turquie est à +2.83%, la Russie est quant à elle en repli de -2,31% pénalisée par les tensions sur le dossier Ukrainien. L'Asie ferme la marche avec seulement +1,47% pénalisée par la Chine qui affiche une baisse de -3,15% tandis que les autres pays de la zone sont en progression, l'Inde est à +3,73%, Taïwan +5,42% et la Corée du Sud +6,30%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures progresse de 1,59% cède 2.21%, la dette corporate affiche une progression limitée de 0,42%, la dette émergente en devises locales est en hausse de 1,42%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est en hausse de 0,66%. Nous demeurons néanmoins constructifs pour le début d'année 2022 avec un possible assouplissement de la part des autorités monétaires Chinoises.

Janvier 2022

En début de mois, les marchés ont vivement réagi au ton plus agressif qu'anticipé de la Fed quant au durcissement de sa politique monétaire. Les taux américains à 10 ans se sont fortement tendus, portés essentiellement par la partie réelle, ce qui a impacté les marchés d'actifs risqués. La volatilité est restée présente tout au long du mois, nourrie par une inflation sur des points hauts et un regain de tension entre la Russie et l'Ukraine. Les marchés d'actions émergents affichent une performance négative sur janvier mais surperforment les marchés développés. La dette émergente en devise dure souffre du contexte de réduction de la liquidité mondiale alors que la dette émergente en devise locale affiche une belle résistance. Dans ce contexte l'indice MSCI Emerging Markets est en repli de 1,89% en usd. L'Amérique Latine surperforme avec une hausse de 7,38%, portée par le Brésil +13,03%, le Chili +12,55% et la Colombie +10,56% tandis que le Mexique est en baisse de 5,25%. La zone EMEA est à +2.56%. L'Afrique du Sud surperforme avec +6.81%, la Turquie est à +5.62%, la Russie est quant à elle en repli de -8,72% pénalisée par les tensions sur le dossier Ukrainien. L'Asie ferme la marche avec une baisse de -3,49% pénalisée par la Corée du Sud qui chute lourdement de 10.16%, la Chine cède 2.95% et l'Inde est en baisse de 1.37%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède

2.89%, la dette corporate est en retrait de 1,79%, la dette émergente en devises locales est quant à elle en hausse de 0,45%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est en hausse de 0,84%. La période de normalisation de politique monétaire couplée à la montée des tensions géopolitiques en Ukraine nourissent la volatilité en ce début d'année et nous invitent à la prudence.

Février 2022

L'inflation poursuit sa flambée aux Etats-Unis, atteignant 7.5% sur un an soit le niveau le plus élevé depuis 1982, et en zone euro où elle affiche 5.1% sur un an. La pression s'accentue donc sur la FED et la BCE, entrainant les taux à la hausse durant la première quinzaine de février et faisant craindre aux investisseurs un reflux de la liquidité mondiale. Sur la seconde moitié du mois l'attention des investisseurs s'est focalisée sur la crise Ukrainienne avec l'invasion du pays par l'armée Russe le 24 février. Cet évènement a logiquement déclenché un nouveau pic de volatilité sur les marchés, les investisseurs tentant d'en évaluer les multiples conséquences sur la croissance, l'inflation, l'approvisionnement en énergie et en matières premières et la stabilité financière. Par ailleurs les indicateurs d'activités en Chine sont ressortis au-dessus des attentes mais cette bonne nouvelle a été largement ignorée.Dans ce contexte l'indice MSCI Emerging Markets est en repli de 2,99% en usd. L'Amérique Latine surperforme avec une hausse de 4,83%, portée par le Mexique la Colombie +5,40%, le Brésil +4,70%, le Chili +3,58%. L'Asie est en repli de 2,35%. L'Inde est en repli de 4,00%, la Chine cède 3,90%, Taïwan baisse de 2,55%, la Corée du Sud est quant à elle en progression de +0,74%. La zone EMEA est à -10,23% plombée par la Russie -52,75% et la Pologne -11,88%, l'Afrique du Sud est en hausse de 4,66%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède 2.89%, la dette corporate est en retrait de 1,79%, la dette émergente en devises locales est quant à elle en hausse de 0,45%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est en hausse de 0,84%. La visibilité est actuellement très faible et la volatilité particulièrement élevée. Nous suivons avec la plus grande attention les développements de la crise Ukrainienne et travaillons à en mesurer les impacts.

Mars 2022

Alors que l'invasion de l'Ukraine par la Russie avait été marquée par un fort mouvement de repli des marchés, les grands indices actions des pays développés ont rapidement repris le chemin de la hausse mi-mars pour terminer à des niveaux comparables ou supérieurs à ceux pré-crise, surperformant l'indice émergent global. Malgré les lourdes sanctions frappant la Russie, il n'y a pas eu d'effet contagion de cette crise dans le jeu diplomatique international, la Chine se tenant sur une ligne de crête entre les deux parties. Cependant, si les actifs risqués ont regagné du terrain, la progression exponentielle du prix des matières premières alimente l'inflation et exacerbe les disparités au sein de la sphère émergente entre pays exportateurs et importateurs de matières premières. Sur le front sanitaire, la Chine est aux prises avec une résurgence des cas de covid-19 et a encore recours à des confinements locaux, certes moins stricts mais toujours pénalisants pour l'activité économique. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche un repli de 2.26% en usd sur le mois de mars. L'Asie émergente cède -3,12% pénalisée par la Chine -8%, Taïwan est à -2.21%, la Corée du Sud est stable à -0.07%, l'Inde est quant à elle en hausse de 3.65%. La zone EMEA chute de 6.22%, la Russie est sortie de l'indice MSCI Emerging Markets le 9 mars et affiche du 28/02 au 08/03 une chute de 21.06%. L'Afrique du Sud est en hausse de 7.60%, la Turquie est à +8,31% et la Pologne est à +5.62%. L'Amérique Latine surperforme avec une hausse de 13,06%, portée par le Brésil +14,87%. La Colombie est à +14,81%, le Chili à +11,12% et le Mexique à +9,25%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède 1.12%, la dette corporate est en retrait de 2,55%, la dette émergente en devises locales limite la baisse à -0.72% L'indice JP Morgan des devises émergentes est en hausse de 3,09%. Nous continuons d'observer de forts mouvements de marchés actions mais également obligataires, au gré des évolutions du conflit en Ukraine et des messages des banques centrales. Nous restons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Avril 2022

Après le rebond enregistré sur les deux dernières semaines de mars les actifs risqués sont repartis à la baisse sur le mois d'avril face à la multiplication des facteurs de risque. La Chine a poursuivi sa politique de confinements locaux, pénalisant l'activité économique et désorganisant une fois encore les chaines d'approvisionnement. Le yuan a fortement corrigé et la PBOC a finalement baissé ses taux de 1% en fin de mois. A contrario la FED renforce son biais restrictif, Bullard évoquant une possible hausse de taux de 75pdb lors de la prochaine réunion de l'institution le 4 mai, une sortie mal digérée par les investisseurs. L'inflation poursuit sa progression dans les pays émergents notamment au Brésil (au plus haut depuis 2003) et en Afrique du Sud. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche un repli de -5.56% en usd sur le mois d'avril. La zone EMEA est en baisse de -3,27%. La Turquie progresse de +6.21%, l'Arabie Saoudite est à +5.89% tandis que l'Afrique du Sud corrige de -12.76%. L'Asie émergente cède -5,08% pénalisée par Taïwan -9,8% et la Corée du Sud -6,33%. La Chine est à -4,08% tandis que l'Inde limite la baisse à -1,67%. L'Amérique Latine sous-performe avec une baisse de -12.98%, pénalisée par le Brésil -13.71%. Le Chili est à -12,29%, le Mexique à -11,05% et la Colombie à -10.60%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède -5.25%, la dette émergente en devises locales est en repli de -3.87%, la dette corporate est quant à elle en retrait de 2.06%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2,42%. La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Mai 2022

Après un mois d'avril compliqué les marchés émergents parviennent à se stabiliser sur le mois de mai Les nouvelles peinent cependant à enthousiasmer les investisseurs avec des autorités chinoises toujours aux prises avec le Covid-19 des indices PMI décevants en Chine et en Afrique du Sud ou encore une inflation hors de contrôle en Turquie Cependant, la Chine, principal pays émergent dispose encore de marges de manoeuvres pour faire face au ralentissement économique et les autorités les utilisent prudemment baisse du taux de réserves obligatoire et relâchement des contraintes pesant sur le secteur immobilier Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche une progression de +0,44 en usd sur le mois de mai La zone EMEA est en baisse de -4,16%. L'Arabie Saoudite est en repli de -7,20% la Turquie cède -6,63%, l'Afrique du Sud progresse quant à elle de +1,14%. L'Asie émergente est en hausse de +0,40%. L'Inde cède -5,82%, la Chine, la Corée du Sud et Taïwan progressent de respectivement +1,18%, +1,84% et 3,62%. L'Amérique Latine surperforme avec une hausse de +8,18%. Le Mexique est à +5,71%, le Brésil à +8,38%, la Colombie à +13,39% et le Chili à +18,40%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures progresse de +0,29%, la dette émergente en devises locales progresse de +1,52% et la dette corporate est quant à elle en retrait de -0,54%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de +1,32%. La volatilité demeure omniprésente, en conséquence nous maintenons notre positionnement prudent.

Juin 2022

Après une première quinzaine marquée par les craintes inflationnistes, les inquiétudes des investisseurs se sont portées sur le risque de récession. Ce changement de configuration a fortement pénalisé les pays émergents producteurs de matières premières, qui affichaient depuis le début de l'année d'excellentes performances. A contrario la Chine a nettement rebondi en raison d'une tonalité plus conciliante de la part des autorités vis-à-vis du secteur privé, de l'augmentation de la distribution de crédit et d'une inflation mesurée laissant des marges de manœuvre à la PBOC. Le pays n'en reste pas moins en lutte contre l'épidémie de Covid 19 et la demande interne demeure déprimée par les mesures de confinement. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets affiche un repli de -6.65% en usd sur le mois de juin. La zone EMEA est en baisse de -10,55%. L'Afrique du Sud cède -12.73%, l'Arabie Saoudite -10.95% et la Turquie -10.17%. L'Asie émergente limite le repli à -4.84% en raison du rebond de la Chine +6.56%. La Corée du Sud est en repli de -17.09%, Taïwan cède - 14.19% et l'Inde est à -6.75%. L'Amérique Latine sous-performe avec une lourde chute de -17.00%. La Colombie plonge de -28.98%, le Brésil de -19.16% et le Chili de -19.02% tandis que le Mexique « limite » la baisse à -9.79%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures cède -5.54%, la dette émergente en devises locales est en repli de -2.84%, la dette corporate est quant à elle en retrait de -3.06%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2,65%. Nous demeurons relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

En synthèse du point de vue des performances, les marchés émergents sont en forte baisse sur la période. Ainsi, le MSCI Emerging Market TR en euro affiche -15.25% (-25.28% en usd). Dans le détail la zone Europe Moyen-Orient Afrique cède -27.20%*. A noter la sortie de la Russie des indices MSCI le 9 mars 2022. Du 30 juin 2021 au 9 mars 2022 la performance de l'indice MSCI Russia est de -66.14%*. L'Afrique du Sud est en repli de -13.16%*, la Turquie de -9.03%* tandis que l'Arabie Saoudite progresse de +10.31%*. L'Asie émergente est en baisse de -25.87%*. La Chine est en baisse de -31.79%*, Taïwan -20.44%*, l'Inde de -4.80%*, la Corée du Sud est en hausse de +1.00%*. L'Amérique Latine est en baisse de -16.08%*. Le Brésil cède -23.30%*, le Chili -10.13%*, le Mexique est quasi stable à -0.73%* et la Colombie quant à elle progresse de +3.27%*.

**performances exprimées en USD*

Gestion

Nous n'avons pas apporté de modification significative à la composition du fonds au cours du deuxième semestre 2021. Au cours du premier trimestre 2022 nous avons réduit notre exposition au fonds Morgan Stanley Asia Opportunity en raison de son fort biais qualité/croissance. Nous avons également réduit l'exposition au fonds Fidelity Emerging Europe Middle East & Africa à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine. Nous avons également comblé notre sous-exposition à l'Amérique Latine, la zone bénéficiant de la forte appréciation des matières premières. Sur le second trimestre 2022 nous avons poursuivi le mouvement de réexposition à l'Amérique Latine. Fin juin 2022 nous avons introduit une position indicielle sur l'Arabie Saoudite afin de réduire notre sous-exposition à ce pays après la forte correction du baril de pétrole.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AM IS M EM M UEC	4 882 963,49	7 526 092,91
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FOCUS I USD C	5 328 173,54	4 504 178,61
AMUNDI INDEX EQY EMG MKT IU C		6 570 379,33
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	2 149 926,71	1 291 035,16
Schroder International Selection Fund Emerging Asia C Accumu	3 074 625,27	170 976,08
AM IS MSEMA UEC	1 617 934,77	1 405 233,78
FIDELITY EMERGING EUROPE MIDDLE EAST AND AFRICA Y C.	1 130 038,12	1 249 834,57
JPM FDS LAT.AMER.EQUI.C C.3DEC	2 322 565,00	
Allianz Global Investors Fund SICAV - Allianz China A-Shares	1 191 370,35	
GROUPAMA TRESORERIE IC	470 927,92	470 923,91

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 4 795 542,59**
  - o Change à terme :
  - o Future : 4 795 542,59
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 :

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :
. Eric Pinon, Président
. Muriel Faure
. Cyril Roux
. Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  1 le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  1 la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :
- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/06/2022	30/06/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**61 735 907,71**	**74 812 941,67**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**61 726 270,71**	**74 793 770,58**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	61 726 270,71	74 793 770,58
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**9 637,00**	**19 171,09**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	9 637,00	19 171,09
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**333 610,77**	**445 610,13**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	333 610,77	445 610,13
COMPTES FINANCIERS	**2 590 512,79**	**803 758,68**
Liquidités	2 590 512,79	803 758,68
TOTAL DE L'ACTIF	**64 660 031,27**	**76 062 310,48**

PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	64 414 777,95	74 179 774,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	70 824,54	60 834,88
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	81 617,50	2 246 891,53
Résultat de l'exercice (a,b)	-674 264,29	-663 540,58
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**63 892 955,70**	**75 823 960,74**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**9 637,00**	**19 171,09**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	9 637,00	19 171,09
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	9 637,00	19 171,09
Autres opérations		
DETTES	**738 478,31**	**183 644,46**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	738 478,31	183 644,46
COMPTES FINANCIERS	**18 960,26**	**35 534,19**
Concours bancaires courants	18 960,26	35 534,19
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**64 660 031,27**	**76 062 310,48**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2022 *en* EUR

	30/06/2022	30/06/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
MME MSCI EMER 0921		4 948 680,33
MME MSCI EMER 0922	4 795 542,59	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022 *en* EUR

	30/06/2022	30/06/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	167,61	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**167,61**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	5 384,75	3 677,42
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**5 384,75**	**3 677,42**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-5 217,14**	**-3 677,42**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	609 874,87	511 044,18
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-615 092,01**	**-514 721,60**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-59 172,28	-148 818,98
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-674 264,29**	**-663 540,58**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.
Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.
Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnel

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prises en pension

  Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mises en pension

  La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

  La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
  - Swap de taux adossés ou non adossés
    Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.
  - Autres Swaps
    Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'investisseur (DICI).

Parts R :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1 % TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10 % TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts I :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,10 % TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10 % TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts N :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,40 % TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10 % TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts G :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10 % TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Parts O :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10 % TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

(*) Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des OPC pouvant présenter une commission de surperformance maximum de 20% TTC de la performance au-delà de leur indicateur de référence.

(**) Le supplément de performance représente la différence entre l'actif net du FCP hors provision de frais de gestion variables et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance annualisée de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la période de calcul. Cet investissement est réajusté des montants souscrits et du nombre de parts rachetées dans le FCP.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à une performance annualisée de l'indice MSCI Emerging Markets Index (dividendes nets réinvestis) sur la période de calcul, la provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion selon le principe de cristallisation.

La totalité de la commission de performance est versée à la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Ces frais (part fixe + éventuellement part variable) sont provisionnés à chaque établissement de la valeur liquidative.

L'éventuel premier prélèvement de la commission de surperformance interviendra le 30 juin 2017 pour les catégories de parts O et le 30 juin 2019 pour les catégories de parts R.

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	***Affectation du résultat net***	***Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées***
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 *en* EUR

	30/06/2022	30/06/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**75 823 960,74**	**38 363 931,68**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	34 546 517,69	31 012 897,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 591 175,03	-7 850 360,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 308 455,78	1 381 990,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 791 334,72	-20 100,80
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	127 764,54	652 300,29
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 349 951,70	-20 313,22
Frais de transactions	-8 192,81	-4 651,12
Différences de change	8 021 289,85	-1 583 041,19
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-23 588 820,72	14 454 403,61
Différence d'estimation exercice N	*-9 112 459,58*	*14 476 361,14*
Différence d'estimation exercice N-1	*-14 476 361,14*	*-21 957,53*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	9 534,09	-48 374,67
Différence d'estimation exercice N	*-9 637,00*	*-19 171,09*
Différence d'estimation exercice N-1	*19 171,09*	*-29 203,58*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-615 092,01	-514 721,60
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**63 892 955,70**	**75 823 960,74**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	4 795 542,59	7,51
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**4 795 542,59**	**7,51**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 590 512,79	4,05
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							18 960,26	0,03
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 590 512,79	4,05								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	18 960,26	0,03								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	59 923 265,81	93,79						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	252 845,19	0,40						
Comptes financiers	310 497,76	0,49	34 870,69	0,05				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	260 737,48	0,41						
Comptes financiers	18 960,26	0,03						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	4 795 542,59	7,51						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	79 080,04
	Rétrocession de frais de gestion	1 685,54
	Dépôts de garantie en espèces	252 845,19
TOTAL DES CRÉANCES		**333 610,77**
DETTES		
	Achats à règlement différé	642 871,17
	Rachats à payer	46 534,18
	Frais de gestion fixe	48 829,89
	Frais de gestion variable	243,07
TOTAL DES DETTES		**738 478,31**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-404 867,54**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G		
Parts souscrites durant l'exercice	2 249,0000	3 336 879,57
Parts rachetées durant l'exercice	-3 565,0000	-4 793 962,45
Solde net des souscriptions/rachats	-1 316,0000	-1 457 082,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	933,0000	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I		
Parts souscrites durant l'exercice	6 067,727000	31 080 922,73
Parts rachetées durant l'exercice	-4 658,899000	-24 668 574,37
Solde net des souscriptions/rachats	1 408,828000	6 412 348,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 661,336000	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N		
Parts souscrites durant l'exercice	146,537000	128 715,39
Parts rachetées durant l'exercice	-153,441000	-128 638,21
Solde net des souscriptions/rachats	-6,904000	77,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	858,248000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	24 743,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	137,36
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	578 530,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	243,07
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	3 104,03
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 635,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	36,83

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-674 264,29	-663 540,58
Total	**-674 264,29**	**-663 540,58**

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-8 246,24	-20 204,85
Total	**-8 246,24**	**-20 204,85**

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-656 738,14	-633 713,89
Total	**-656 738,14**	**-633 713,89**

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-9 279,91	-9 621,84
Total	**-9 279,91**	**-9 621,84**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	70 824,54	60 834,88
Plus et moins-values nettes de l'exercice	81 617,50	2 246 891,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**152 442,04**	**2 307 726,41**

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	72 295,99	170 722,83
Capitalisation		
Total	**72 295,99**	**170 722,83**

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	79 269,15	2 111 750,20
Total	**79 269,15**	**2 111 750,20**

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	876,90	25 253,38
Total	**876,90**	**25 253,38**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Actif net Global en EUR	**28 710 954,80**	**31 912 378,87**	**38 363 931,68**	**75 823 960,74**	**63 892 955,70**
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G en EUR					
Actif net	5 622 112,91	2 793 517,56	2 784 796,12	3 715 644,86	1 207 409,57
Nombre de titres	4 684,6120	2 249,0000	2 249,0000	2 249,0000	933,0000
Valeur liquidative unitaire	1 200,12	1 242,11	1 238,23	1 652,13	1 294,11
+/- values nettes unitaire non distribuées			27,04	75,91	77,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	161,14	1,21			
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,88	-4,77	-12,85	-8,98	-8,83
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I en EUR					
Actif net	22 467 164,37	28 443 497,63	34 974 024,87	71 257 162,16	62 028 377,20
Nombre de titres	5 268,475000	6 463,881000	7 994,060000	12 252,508000	13 661,336000
Valeur liquidative unitaire	4 264,45	4 400,37	4 375,00	5 815,72	4 540,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	573,47	4,29	95,73	172,35	5,80
Capitalisation unitaire sur résultat	-30,76	-29,66	-57,03	-51,72	-48,07
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N en EUR					
Actif net	621 677,52	675 363,68	605 110,69	851 153,72	657 168,93
Nombre de titres	854,794000	902,620000	815,443000	865,152000	858,248000
Valeur liquidative unitaire	727,28	748,22	742,06	983,81	765,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	97,95	0,72	16,26	29,18	1,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-7,54	-7,19	-11,52	-11,12	-10,81

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	USD	122 020	644 711,92	1,01
TOTAL ALLEMAGNE			**644 711,92**	**1,01**
IRLANDE				
iShares MSCI Saudi Arabia Capped UCITS ETF USD (Acc)	USD	105 000	630 582,52	0,99
TOTAL IRLANDE			**630 582,52**	**0,99**
LUXEMBOURG				
AIS MSCI EM LA UEC	EUR	119 000	1 464 759,10	2,30
Allianz Global Investors Fund SICAV - Allianz China A-Shares	USD	4 137	6 218 182,66	9,73
AM IS M EM M UEC	USD	6 625	29 883,31	0,04
AM IS MSEMA UEC	USD	56 110	1 879 632,67	2,94
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FOCUS I USD C	USD	5 812	6 998 193,93	10,95
AMUNDI INDEX EQY EMG MKT IU C	USD	2 413	2 749 105,08	4,30
FIDELITY EMERGING EUROPE MIDDLE EAST AND AFRICA Y C.	USD	156 345	1 255 754,91	1,97
JPM EMER.MKTS OPP.CL.C C.3DEC	USD	11 334	4 345 829,30	6,80
JPM FDS LAT.AMER.EQUI.C C.3DEC	USD	172 976	4 510 331,21	7,06
LYXOR MSCI KOREA-C-EUR	EUR	6 000	338 245,80	0,53
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	127 633	6 054 158,95	9,47
Schroder International Selection Fund Emerging Asia C Accumu	USD	223 069,17	11 785 358,02	18,45
VONTOBEL-SUST EMERG MKT-I	USD	37 709,556	5 599 172,01	8,77
WELLINGTON EM MKTS RESEARCH EQT FD-S CAP	USD	460 687,226	5 604 524,83	8,77
XTRACKERS MSCI CHINA UCITS ETF 1C	USD	100 850	1 617 844,49	2,53
TOTAL LUXEMBOURG			**60 450 976,27**	**94,61**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**61 726 270,71**	**96,61**
TOTAL Organismes de placement collectif			**61 726 270,71**	**96,61**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
MME MSCI EMER 0922	USD	100	-9 637,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-9 637,00**	**-0,02**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-9 637,00**	**-0,02**
TOTAL Instrument financier à terme			**-9 637,00**	**-0,02**
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	10 075	9 637,00	0,02
TOTAL Appel de marge			**9 637,00**	**0,02**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			**333 610,77**	**0,52**
Dettes			**-738 478,31**	**-1,15**
Comptes financiers			**2 571 552,53**	**4,02**
Actif net			**63 892 955,70**	**100,00**

Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	**EUR**	**933,0000**	**1 294,11**
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	**EUR**	**858,248000**	**765,70**
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	**EUR**	**13 661,336000**	**4 540,43**

7. ANNEXE(S)

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES
Part R, C - Code ISIN : FR0013276847
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par un gérant qui pilote l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne également les OPC mis dans le portefeuille.
L'allocation tactique d'actifs permet de mettre en place des vues d'investissement (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique, biais de capitalisation...) conformes aux vues de la société de gestion. L'exposition à certains de ces facteurs de risque est limitée par construction. Le FCP pourra être investi à titre de diversification en parts ou actions d'OPC sectoriels, géographiques ou thématiques (par exemple, OPC investis sur des valeurs liées aux matières premières, aux infrastructures...). Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :
- une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;
- une deuxième étape qualitative consitant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. Ce process s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

L'OPCVM est investi de 80% à 100% en OPC eux-mêmes investis en actions des pays émergents (Europe, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique).
L'exposition du fonds au risque actions sera limitée à 120% de l'actif net.
Dans la limite de 20% de son actif net, l'OPCVM peut être investi en OPC monétaires pour gérer principalement la trésorerie de l'OPCVM et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille.
Les OPC utilisés pourront être les suivants :
- Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.
- Jusqu'à 20% en cumul en FIA ou en autres fonds d'investissement de droit étranger répondant aux quatre critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés, négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le fonds pourra également effectuer des opérations d'arbitrage par l'utilisation de futures.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et des titres intégrants des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 120% de l'actif net.

Afin de gérer sa trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change du fait qu'il intervient sur des pays hors de la zone euro.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES
Part I, C - Code ISIN : FR0010636720
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par un gérant qui pilote l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne également les OPC mis dans le portefeuille.

L'allocation tactique d'actifs permet de mettre en place des vues d'investissement (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique, biais de capitalisation…) conformes aux vues de la société de gestion. L'exposition à certains de ces facteurs de risque est limitée par construction. Le FCP pourra être investi à titre de diversification en parts ou actions d'OPC sectoriels, géographiques ou thématiques (par exemple, OPC investis sur des valeurs liées aux matières premières, aux infrastructures…). Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :

-une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;

-une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

L'OPCVM est investi de 80 à 100% en OPC eux-mêmes investis en actions des pays émergents (Europe, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique). Dans la limite de 20% de son actif, l'OPCVM peut être investi en OPC monétaires pour gérer principalement la trésorerie de l'OPCVM et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille.
L'exposition du fonds au risque actions sera limitée à 120% de l'actif net.
Les OPC utilisés pourront être les suivants :
- Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM.
- Jusqu'à 20% de l'actif net en cumul en FIA ou en autres fonds d'investissements de droit étranger répondant aux quatre critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le fonds pourra également effectuer des opérations d'arbitrage par l'utilisation de futures.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés, et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 120% de l'actif net.

Afin de gérer sa trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change du fait qu'il intervient sur des pays hors de la zone euro.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES
Part N, C - Code ISIN : FR0010636704
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par un gérant qui pilote l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne également les OPC mis dans le portefeuille.

L'allocation tactique d'actifs permet de mettre en place des vues d'investissement (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique, biais de capitalisation…) conformes aux vues de la société de gestion. L'exposition à certains de ces facteurs de risque est limitée par construction. Le FCP pourra être investi à titre de diversification en parts ou actions d'OPC sectoriels, géographiques ou thématiques (par exemple, OPC investis sur des valeurs liées aux matières premières, aux infrastructures…). Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :

-une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;

-une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

L'OPCVM est investi de 80 à 100% en OPC eux-mêmes investis en actions des pays émergents (Europe, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique). Dans la limite de 20% de son actif, l'OPCVM peut être investi en OPC monétaires pour gérer principalement la trésorerie de l'OPCVM et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille.
L'exposition du fonds au risque actions sera limitée à 120% de l'actif net.
Les OPC utilisés pourront être les suivants :
- Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM.
- Jusqu'à 20% de l'actif net en cumul en FIA ou en autres fonds d'investissements de droit étranger répondant aux quatre critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 120% de l'actif net.

Afin de gérer sa trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change du fait qu'il intervient sur des pays hors de la zone euro

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES
Part G, C/D - Code ISIN : FR0010854851
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Actions internationales "

Objectif de gestion : Offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis).

Indicateur de référence : MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis)

La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par un gérant qui pilote l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne également les OPC mis dans le portefeuille.

L'allocation tactique d'actifs permet de mettre en place des vues d'investissement (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique, biais de capitalisation…) conformes aux vues de la société de gestion. L'exposition à certains de ces facteurs de risque est limitée par construction. Le FCP pourra être investi à titre de diversification en parts ou actions d'OPC sectoriels, géographiques ou thématiques (par exemple, OPCVM investis sur des valeurs liées aux matières premières, aux infrastructures…). Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :

-une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;

-une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

L'OPCVM est investi de 80 à 100% en OPC eux-mêmes investis en actions des pays émergents (Europe, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique). Dans la limite de 20% de son actif, l'OPCVM peut être investi en OPC monétaires pour gérer principalement la trésorerie de l'OPCVM et limiter l'exposition au risque actions du portefeuille.
L'exposition du fonds au risque actions sera limitée à 120% de l'actif net.
Les OPC utilisés pourront être les suivants :
- Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM.
- Jusqu'à 20% de l'actif net en cumul en FIA ou en autres fonds d'investissements de droit étranger répondant aux quatre critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.
L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 120% de l'actif net.

Afin de gérer sa trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions et au risque de change du fait qu'il intervient sur des pays hors de la zone euro.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.